

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 53 (1915)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Galanterie  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-211083>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Un mot de Dumas père.** — Parlant de l'auteur des *Guêpes*, il disait :

« Alphonse Karr, qui a eu l'art de donner à la vérité le charme du paradoxe. »

#### Lou sordā et la pliodze.

L'ai a bin dai dzein que l'ont z'u lou tieu reboulli aô premi daô mai d'août, sti an passâ; quand mé revint lou soveni dé clia mobilisachon, mé simbliou adi avâ on' hireçon dein lè boui.

Né su quemin l'oncliou Vincent à la véva : l'ire adi prêt à parti avoué son pétairû po lou lanchetourme, mâcein que l'imbêtâve on bocon, l'iré dé sé vère p'titre obedzi dé martzi dein lou pacot et d'impliâ sé canon dé tzausse dé pappa.

Adon quand lou piquette l'a étâ lou subliâ po parti, lou Vincent l'ai répond :

— Dis-vai, Pierr'Aram, se pliaô, fau-te allâ ?

DAVI.

**Galanterie.** — Le chevalier de Boufflers, fait visite à une dame qui lui était particulièrement chère.

Comme celle-ci lui demandait pourquoi il avait deux montres, il répondit :

— L'une avance, l'autre retarde. Je regarde la première quand je veux venir vous voir; la seconde, quand il me faut vous quitter.

#### LA MANIE DE M. PLUMEAU

M. Aristide Plumeau, honnête négociant retiré des affaires, a la douce manie de vouloir passer aux yeux de ses contemporains pour un puits de science. Le jour durant, il pioche son Larousse (édition populaire), à la recherche du vocable fulgurant au moyen duquel, arrivée l'heure de la manille vespérale, il éblouira ses partenaires. Dans la journée, M. Plumeau a découvert le mot *Splanchnologie*. Rayonnant et superbe, M. Plumeau fait, sur le coup de huit heures, une entrée solennelle au *Café de la République*. Des murmures flatteurs accueillent son arrivée.

M. Plumeau. — Messieurs, j'ai l'honneur de vous saluer!

Le brigadier. — Nonobstant et sans vous faire injure, monsieur Plumeau, que l'on vous attendait avec impatience. Les cartes sont brassées !

Le percepteur. — A vous de couper !

M. Plumeau. — Eh bien, quoi de neuf, aujourd'hui ?

Le pharmacien Potard. — Pas grand' chose. Si, pourtant ! La sous-préfète est venue chez moi ce matin acheter de l'ipéca.

Le percepteur (*intéressé*). — Pour son usage personnel ?

M. Potard. — Non, c'était pour son mari. Avec un gouvernement comme le nôtre, pas étonnant si les sous-préfets sont malades...

Le brigadier (*très contrarié, en raison de ses fonctions officielles, du tour que prend la conversation*). — Subrepticement et saut vot' respect qu'on pourrait p'têtre se mettre à jouer...

M. Plumeau. — Le sous-préfet a raison de se soigner. Les imprudences se paient cher parfois. C'est ainsi que je lisais l'autre jour, dans une très intéressante étude (*frappant le grand coup*) sur la Splanchnologie...

Le brigadier (*agacé*). — Si vous bavardez tout le temps !

Le percepteur. — Donnez les cartes, brigadier !

M. Plumeau (*revenant à la charge et scandant les syllabes*). — Sur la Splanchnologie...

M. Potard (*s'épongeant le front*). — Quelle chaleur il fait aujourd'hui !

Le percepteur. — 35 degrés à l'ombre ! On se croirait au Sénégal.

M. Plumeau. — Pour en revenir à ce que je disais...

Le brigadier. — Bon sang de bon sang ! Il y a mal-donne...

M. Plumeau (*se reprenant à l'espoir*). — La science est décidément une belle chose. Pour ne parler que de la Splanchnologie...

M. Potard (*inattentif*). — Vous savez que Grimaud, le coiffeur, marie sa fille ?

Le percepteur. — Pas possible ! Tiens ! tiens !

M. Potard. — Oui, les jeunes gens se sont fiancés aujourd'hui même.

M. Plumeau (*se cramponnant à son idée*). — L'étude, voyez-vous, il n'y a que ça. L'instruction est la force des démocraties... Sans la Splanchnologie, par exemple, où en serions-nous, je vous le demande ?

Le percepteur. — Et quel est le futur ?

M. Potard. — Connais pas ! Il n'est pas du pays.

Le brigadier. — En v'là un qui s'embêtera pas ! Elle est gentille, la fille à Grimaud !

M. Plumeau (*passant hardiment à l'offensive*). — Vous savez sans doute ce que l'on entend par la Splanchnologie ?

Le brigadier. — La quoi que vous dites ?

M. Plumeau (*supérieur*). — La Splanchnologie...

Le brigadier. — Non, je n'ai jamais entendu parler de ce carnassier-là. Et puis, vous savez, moi, je m'en bats l'œil ! (*impératif*) Allons, oust, dépêchons ! A vous de couper, papa Plumeau !

M. Plumeau (*à part*). — Toi, mon vieux, tu as de la chance d'avoir un sabre au côté (*serrant les poings*). Car, sans cela ! Cristi !!!

M.-E. T.

#### PETIT MARI - PETITE FEMME

Vous ressouviendrait-il, Madame,  
D'un fillette de douze ans ?  
Nous étions, dans cet heureux temps,  
Petit mari... petite femme.  
Quelquefois on se disputait,  
Puis on s'embrassait dans les larmes.  
Cet heureux temps avait des charmes,  
Madame, quel bon temps c'était.  
J'étais souvent tard à l'école ;  
Pour certaine petite folle,  
J'allais cueillir la fleur des bois.  
On me punissait chaque fois  
— Et l'on me grondait d'importance  
— Mais j'oubiais tout à nous deux ;  
Son mouchoir essuyait mes yeux  
Consolé de la pénitence.  
J'avais délaissé les garçons,  
Tous les compagnons de mon âge ;  
Et siôt après les leçons  
J'accourrais au petit ménage.  
Quels bons goûters dans le jardin  
Assis tous deux sous le feuillage !...  
Mais les groseilles du voisin  
Avait un mauvais voisinage !  
Madame, qui nous l'aurait dit ?...  
Séparés nous avons grandi ;  
L'un et l'autre au gré de la vie !...  
Un autre a régu votre main...  
Moi, j'ai poursuivi mon chemin...  
Pauvres petits œufs qu'on oublie !  
Au galop les ans ont passé  
L'hiver a neigé sur nos têtes ;  
Et le Bon Dieu nous a trassé  
Des couronnes pour d'autres fêtes !  
Et pourtant... une fois encor,  
En songeant à notre âge d'or,  
Redissons ces deux mots, Madame,  
« Petit mari... petite femme ! »

Henri RENOU.

#### L'arbre mystérieux.

La nouvelle vient de Metz, et c'était avant la guerre.

Pendant dix nuits de suite un drapeau tricolore a été arboré sur un arbre abritant la statue du maréchal Ney.

Dix fois le drapeau a été enlevé. — Dix fois a été remis.

Cent marks de récompense ont été promis qui ferait connaître ce patriote.

Un anonyme a envoyé à la police le nom d'un habitant.

La police s'est rendue chez lui. L'habitant était un paralytique.

Furieuse d'avoir été bernée, elle fait abattre l'arbre.

Le lendemain, sur le tronc, était cloué un écriteau avec cette inscription :

*Mort pour la patrie !*

**Tonnerre d'alcool !** — Le pasteur Menu converse, devant la cure, avec son voisin Marius.

Vient à passer l'alcoolique invétéré Bordonnet, fortement imbibé d'alcools variés.

— Voyez, dit le pasteur, quel triste type d'alcoolique que ce Bordonnet.

— Bien sûr, fait Marius, si au moins y buvait du bon nouveau ou de la bonne eau de cerises, y ne serait pas tant alcoolique ! R.

#### LES ANNEXÉS VOLONTAIRES

**F**eu le *Carillon de St-Gervais*, de joyeuse mémoire, et qui eut pour fondateur un Vaudois, Philippe Corsat, de Pully, public jadis, à l'occasion, sans doute, d'une campagne électorale à Genève, l'amusante lettre que voici. Elle n'est point si démodée qu'elle le paraît et peut avoir, ailleurs, autant d'intérêt qu'à Genève.

Monsié la redagter de la *Carillionne*,  
Ch'ai abris afec peaucou peine, que mon Landsman goncitoyen Pinchamin Püss, se gontuisait à Chenêne, d'une facon qui était tut-à-fai pas gonvenaple. Dou pétit à l'égole i safait châmas rien, i foulait châmas opéir, mais tou chour gomander à ses gamrades e i m'envoya faire futre bresque jaque chour, ce qui était dravatiquant. Dou cheune i's-mailait de boltique, il avait vondé le Zurückfortschrittverein ton i douchour le sol mempre. Che lé gonsdamen gonsidré gome une déte de moudon, mais i vadrentre cardre barce qu'i e dré indregan. Ses gamrades i bouvait pas le souvrire.

Fous ète pien pons à Chenêne ti faire tan adension à tel téssacrâple bersonache. Il est bas du tout tu pardi du Gonseil d'Etat, i a tit ça, bou afoir un pon place ; pas paucou trafallé e cañier pien de l'archent ; mais tan le vond, i s'fou de dou les chenefois, bars qu'i sai que le barl du Gonseil d'Etat a pesoин de lui bouri le totaision.

Che fou gonzeille ba vair dro adension à carçon, bourquoj che bu chamai lui toner u bon éléfashion avec toute la beine. Groié mo fu auré raison.

Tout mes repec à mozié la Redagter.

ZUSARCHUSS, hau-maire.

**Déraillement ne fait pas compte.** — Un voyageur est précipité du train sur la voie, par suite d'un déraillement.

A force de soins, on finit par le rappeler pour un moment à la vie.

Alors, soulevant péniblement sa paupière e d'une voix mourante :

— J'espère qu'on me remboursera mon billet